

COMPLEXE SPORTIF « LES TOURNESOLS »

> La démarche globale

Saint-Nolff est une commune périurbaine – 10 km de Vannes – de 3771 habitants. Le territoire subit une forte pression foncière, mais, dans le cadre de la mise en œuvre de leur Agenda 21, les élus ont fait le choix de maîtriser leur développement et d'inscrire l'ensemble des projets de la commune dans une démarche de développement durable.

Dès 2003, la commission des sports composés d'élus et de représentants de l'association « les Ajoncs d'or », rassemblant toutes les sections sportives de Saint-Nolff, fait le constat d'une cohabitation difficile des activités sportives et culturelles dans le complexe existant. De plus le développement des activités sportives et la croissance du nombre d'adhérents saturaient l'équipement. Un complexe neuf pouvant accueillir différentes pratiques sportives s'avérait donc nécessaire.

Dans la continuité des réflexions sur le développement de la commune, le projet de complexe sportif a été mené en concertation avec tous les acteurs locaux et les habitants, dans une optique, dès le départ, de bâtiment éco-construit.



> Les objectifs et la méthode

A la suite d'un audit réalisé par le CAUE56 en 2005, le choix de l'implantation du nouveau complexe sportif, à proximité immédiate du centre-bourg et situé près des deux écoles, est arrêté. Au-delà de l'accessibilité piétonne et vélo possible, le site est bordé d'un bois de 16 000m². Afin de travailler sur le bâtiment en lui-même, une réflexion a été menée avec les sections sportives qui devaient exprimer leurs besoins actuels et à venir et des visites ont été organisées. En 2006, le Conseil municipal choisit EADM comme assistant à maîtrise d'ouvrage afin de l'aider à établir la programmation du complexe.

Assistée par la société EADM, la commune a organisé un concours d'architectes remporté par le cabinet CAO de Mellac.

Les objectifs :

- > Minimiser l'emprise foncière et tenir compte de la pente du terrain
- > Perméabilité maximale des surfaces extérieures
- > Sécurisation des accès piétons
- > Travail sur la production et la consommation d'énergie
- > Imaginer un bâtiment agréable et convivial

Une équipe pluridisciplinaire :

- EADM : assistance à maîtrise d'ouvrage
- CAO : architecte

> Les solutions architecturales retenues

- **Le complexe s'adosse à la pente**, l'utilise pour créer un étage (rez-de-chaussée haut) dédié à la salle de convivialité (cuisinette, mur vitré donnant sur la grande salle, utilisable pour des réunions), aux gradins pour une centaine de spectateurs, à la salle d'arts martiaux (276 m² pour le judo, gouren ou aikido) et à la salle de gym/danse (201 m²).
- Le rez-de-chaussée bas comprend une salle multisports (environ 1 235m² permettant d'installer deux terrains de tennis ou 10 terrains de badminton, ou un terrain de basket), des vestiaires-sanitaires, un bureau d'accueil et des locaux techniques et de rangement
- Chaque section sportive dispose de son rangement à proximité de la salle concernée
- Accès piéton isolé de l'accès routier

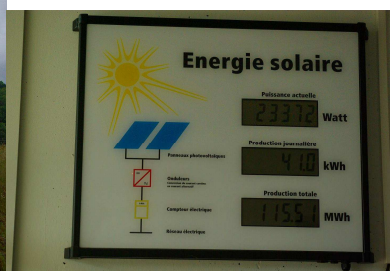


> Les solutions techniques retenues

- Ossature bois, bardage bois (châtaignier local)
- Charpente en lamellé bois pour le rendu acoustique
- Toiture intégrant des modules photovoltaïques sur toute sa superficie (production prévue : 73kW)
- Les salles du rez-de-chaussée haut bénéficient d'une ventilation double flux
- Les salles sont chauffées par des radiateurs rayonnants « eau chaude », permettant un meilleur confort sans pour autant devoir chauffer le volume d'air dans sa totalité (gain en performance de 55%). L'eau chaude est produite par une chaudière à condensation au gaz.
- Stationnement en revêtement terre-pierre (à l'exception des places de stationnement pour personnes handicapées et d'une zone de retournement)

> Les points forts

- **La concertation.** Jusqu'au bout, les Nolféens ont été associés à l'élaboration du complexe sportif : la fresque qui orne l'un des murs a été réalisée par des jeunes fréquentant la maison des jeunes, accompagnés d'Olivier Graveleau, artiste-peintre lorientais. Elle représente les différents sports pratiqués dans le complexe.
- **Insertion paysagère travaillée**
- **Toiture photovoltaïque**



> Les difficultés

- Les ouvertures pour la lumière naturelle situées trop bas et gênantes pour les sportifs ont dû être occultées
- Le remblaiement trop rapide sur le mur Sud l'a fait pencher à l'intérieur de la salle durant les travaux. Ce mur a repris sa place et les travaux ont pu se poursuivre mais le litige est au tribunal administratif et le mur devra être consolidé avant le remblaiement. Ce contre temps n'empêche pas l'utilisation du complexe.
- Le parking terre-pierre est difficilement utilisable en hiver car trop humide par manque d'ensoleillement.

Cout total :	2 813 494 € HT
Foncier	115 000 €
Voierie Réseaux et aménagements extérieurs	142 248 €
Travaux bâtiment	2 002 114 €
Honoraires	669 132 €
Total Subventions :	475 000€
Conseil régional (eco FAUR)	100 000 €
Conseil général	375 000€
Installation photovoltaïque	558 201 €